



Ville de **PINCOURT**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi, le 9 décembre 2008**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Michel Kandyba

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, Claude Comeau, Marie-Andrée G. Laliberté, Jim Miron et Michel Pratte

Sont aussi présents: M^{me} Danielle Carbonneau, assistante-greffière, et M. Michel Perrier, directeur général

Absence motivée : Monsieur le conseiller André D'Aragon

- | | |
|-------------|---|
| 2008-12-391 | <p>SUJET: <u>OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE DÉCEMBRE 2008</u></p> <p>PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>À 19 h 30, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de décembre 2008.</p> |
| 2008-12-392 | <p>SUJET: <u>DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 2008</u></p> <p>PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance du 11 novembre 2008, copies dudit procès-verbal ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.</p> |
| 2008-12-393 | <p>SUJET: <u>APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 2008</u></p> <p>PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>D'approuver le procès-verbal de la séance du 11 novembre 2008.</p> |
| 2008-12-394 | <p>SUJET: <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES</u></p> <p>Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est</p> |



Ville de **PINCOURT**

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de novembre 2008 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716 (liste numéro MP-2008-12).

2008-12-395

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des contrats qu'il a autorisés pour le mois de novembre 2008 conformément à l'article 6.3 du Règlement numéro 716 (liste numéro C-2008-12).

2008-12-396

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de novembre 2008 conformément au Règlement numéro 716.

2008-12-397

SUJET: DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE DÉPENSES – MESURES DE MITIGATION – CONSTRUCTION DU PONT GALIPEAULT

Considérant la résolution numéro 2007-10-346 de la Ville de Pin-court, adressée au CIT La Presqu'Île, dont copie fut transmise au Ministère des Transports;

Considérant la facture 2008-016 du CIT La Presqu'Île inhérente à la mise en place de navettes supplémentaires due aux travaux de reconstruction du pont Galipeault;

Considérant que, lors de diverses rencontres avec les différents représentants du Ministère des Transports, il fut convenu que cette dépense devait être incorporée dans l'enveloppe budgétaire des mesures de mitigation du Ministère des Transports, il est



Ville de **PINCOURT**

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

Que le CIT La Presqu'Île adresse sa facturation, entourant les navettes supplémentaires assurant le lien entre l'Île Perrot et Sainte-Anne-de-Bellevue, au Ministère des Transports du Québec.

D'autoriser le paiement de la facture 2008-016 du CIT La Presqu'Île conditionnellement à une promesse de remboursement de la dépense par le Ministère des Transports.

De transmettre la présente résolution aux villes de L'Île Perrot et de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot pour obtenir leur appui à la présente résolution.

Que copie de la présente résolution soit transmise à la Ministre des Transports, madame Julie Boulet, au député de Vaudreuil, monsieur Yvon Marcoux et aux directions territoriales de Montréal et de l'Ouest-de-la-Montérégie du Ministère des Transports du Québec.

2008-12-398

SUJET: DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE – MONSIEUR MICHEL BERGERON, PRÉPOSÉ EN SOIRÉE À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX – DIVISION ENTRETIEN

Considérant que monsieur Michel Bergeron, employé permanent depuis plus de trois (3) ans, a déposé, le 10 novembre 2008 au bureau du directeur général, une demande de congé sans solde pour la période du 8 février au 8 mars 2009 inclusivement ;

Considérant que la demande est conforme aux diverses dispositions de l'article 24 de la convention collective de travail en vigueur, il est

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Le préambule faisant partie de la résolution, d'accorder à monsieur Michel Bergeron, préposé en soirée à l'entretien des bâtiments municipaux – Division entretien, un congé sans solde du 8 février au 8 mars 2009 inclusivement selon sa demande déposée.

2008-12-399

SUJET: AUGMENTATION SALARIALE AU PERSONNEL CADRE DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



Ville de **PINCOURT**

D'accorder une augmentation salariale générale de 2% au personnel cadre de la Ville de Pincourt à compter du 1^{er} janvier 2009.

2008-12-400

SUJET: ÉCHELLE DE TRAITEMENT DES CADRES DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'échelle de traitement des cadres de la Ville de Pincourt soit indexée de 2%.

Que cette indexation soit effective le 1^{er} janvier 2009.

2008-12-401

SUJET: CONTRIBUTION POUR UNE CHAMBRE DANS LA MAISON DE SOINS PALLIATIFS DE VAUDREUIL-SOULANGES

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville de Pincourt contribue, selon les modalités de la correspondance du 10 novembre 2008 de la Ville de L'Île-Perrot, pour subventionner une chambre dans la maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges.

Que la somme soit versée en deux (2) paiements égaux en 2009 et 2010.

Que cette contribution soit conditionnelle à la participation des autres Villes de l'Île Perrot.

Que copie de cette résolution soit transmise aux Villes de l'Île Perrot.

2008-12-402

SUJET: RÉTROCESSION DES LOTS 3 583 008 ET 3 583 009 PAR 9121-9881 QUÉBEC INC. À LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la rétrocession, au coût de 1 \$, par 9121-9881 Québec Inc. à la Ville de Pincourt des lots numéros 3 583 009 et 3 583 008 du cadastre du Québec, le tout rétroactif au 26 septembre 2006.

Que M^e Claude Chamberland, notaire, soit mandaté pour préparer les documents notariés aux frais de 9121-9881 Québec Inc.



Ville de **PINCOURT**

Que le maire, monsieur Michel Kandyba, et la greffière, madame Nicole Drouin, ou, en son absence, l'assistante-greffière, madame Danielle Carbonneau, soient autorisés à signer lesdits documents, pour et au nom de la Ville de Pincourt.

2008-12-403

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de novembre 2008 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2008-12-404

SUJET: DÉPÔT DU 2^E RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2008

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt du 2^e rapport financier intermédiaire pour l'exercice financier 2008.

2008-12-405

SUJET: RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA VILLE DE PINCOURT POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2008 AU 30 NOVEMBRE 2009

Considérant les recommandations de la firme Optimum Gestion de risques inc., il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'octroi du contrat des assurances générales de la Ville de Pincourt pour la période du 1^{er} décembre 2008 au 30 novembre 2009 aux différents assureurs suivants via le courtier d'assurances B.F. Lorenzetti & associés inc. :

Assurances	Assureur	Courtier
Biens	AIG	B.F. Lorenzetti & ass. inc.
Bris des machines	AIG	B.F. Lorenzetti & ass. inc.
Délits	AIG	B.F. Lorenzetti & ass. inc.
Responsabilité primaire	Lloyd's	B.F. Lorenzetti & ass. inc.
Responsabilité complémentaire	Lloyd's	B.F. Lorenzetti & ass. inc.
Responsabilité municipale	Lloyd's	B.F. Lorenzetti & ass. inc.
Automobile	Lombard	B.F. Lorenzetti & ass. inc.



Ville de **PINCOURT**

De verser, pour le terme 2008-2009, la prime de la Ville soit 71 313 \$ incluant les taxes au mandataire des assureurs stipulés précédemment soit B.F. Lorenzetti & Associés.

De répartir cette dépense aux différents postes budgétaires des services de la Ville pour l'année 2008-2009.

2008-12-406 SUJET: RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ASSURANCES « ACCIDENT DES POMPIERS ET BRIGADIERS ET ACCIDENT DES BÉNÉVOLES » DE LA VILLE POUR L'ANNÉE 2009

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le renouvellement avec AON Parizeau inc., pour l'année 2009, des contrats d'assurances Axa «Accident des pompiers et brigadiers» numéro 9221341 et «Accident des bénévoles» numéro 9221343, pour une prime totale de 5 123 \$, taxe incluse.

De répartir cette dépense aux différents postes budgétaires des services de la Ville pour l'année 2009.

2008-12-407 SUJET: DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2009 DE TRANSPORT SOLEIL INC ET AUTORISATION DE PAYER LA QUOTE-PART 2009 DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des prévisions budgétaires 2009 de Transport Soleil inc. et d'autoriser le paiement de la quote-part de la Ville de Pincourt pour l'année 2009 au montant de 17 097,36 \$ imputé au poste budgétaire 02-370-00-923.

2008-12-408 SUJET: ASSURANCES GÉNÉRALES / REGROUPEMENT MUNICIPALITÉS LOCALES 1 – QUOTE-PART DE LA FRANCHISE COLLECTIVE

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De verser à l'U.M.Q. la somme de 10 105 \$ constituant la quote-part de la Ville au fonds de garantie de franchise collective en responsabilité civile pour le terme 2008-2009 ainsi que la somme de 9 773 \$ constituant la quote-part de la Ville au fonds de garantie de franchise collective en biens pour le même terme.



Ville de **PINCOURT**

De répartir ces dépenses aux différents postes budgétaires des services de la Ville.

2008-12-409 SUJET: AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA QUOTE-PART À 9136-2921 QUÉBEC INC (GOLF DE PINCOURT) POUR LES COÛTS DE LA RECHERCHE EN EAU

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le paiement de la quote-part au montant de 6 081,19 \$ à la compagnie 9136-2921 Québec inc. (Golf de Pincourt) pour les coûts de la recherche en eau, conformément à l'article 2.11 de l'entente signée le 29 juin 2006.

Que cette dépense soit payée à même le surplus non réservé.

2008-12-410 SUJET: SERVICES BANCAIRES / RENOUVELLEMENT DE L'OFFRE DE SERVICES POUR L'ANNÉE 2009

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre déposée par la Caisse Desjardins de l'Île Perrot datée du 1^{er} décembre 2008 et d'autoriser le renouvellement des conditions des services bancaires pour l'année 2009.

2008-12-411 SUJET: DÉPÔT DES COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des comptes rendus ci-après énumérés des commissions du conseil municipal:

Commission administrative :

- 24 novembre 2008

Commission de développement et de services aux citoyens : (aucun)

Commission de sécurité publique :

- 10 novembre 2008

Commission technique: (aucun)

Comité consultatif d'urbanisme : (aucun)



Ville de **PINCOURT**

- 2008-12-412 SUJET: DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA VENTE POUR NON PAIEMENT DE TAXES DU 18 NOVEMBRE 2008
- PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt par la greffière, madame Nicole Drouin, du compte rendu relatif à la vente pour non paiement de taxes du 18 novembre 2008.
- 2008-12-413 SUJET: RENOUVELLEMENT POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2009 AU 31 DÉCEMBRE 2009 DU CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE AVEC L'INDUSTRIELLE ALLIANCE ET DU CONTRAT D'ASSURANCE DÉCÈS ET MUTILATION ACCIDENTELS AVEC AXA ASSURANCES INC.
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De renouveler le contrat d'assurance collective numéro 96003 avec l'Industrielle Alliance pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009, le tout selon les taux déposés par Groupe Censeo le 24 novembre 2008.
- De renouveler le contrat d'assurance décès et mutilation accidentels numéro 9223438 avec AXA Assurances inc. pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009, le tout selon les taux déposés par Groupe Censeo le 24 novembre 2008.
- 2008-12-414 SUJET: DÉPÔT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL EN 2009
- PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt par la greffière, madame Nicole Drouin, du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2009.
- 2008-12-415 SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'UNE SOUFFLEUSE À NEIGE AUTONOME USAGÉE, MODÈLE DV-1104
- Amendé par
résolution
n° 2009-01-014
- Suite à l'ouverture des soumissions et à l'analyse faite par monsieur Jean-Marc Guy, chef de division entretien, il est
- PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



Ville de **PINCOURT**

D'entériner l'achat d'une souffleuse à neige autonome usagée, modèle DV-1104, auprès du plus bas soumissionnaire conforme soit « RPM Tech Inc. », pour un montant de 78 899,63 \$, taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-300-40-035.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en 5 paiements annuels égaux de 15 779,93 \$ à compter de l'exercice financier 2009.

2008-12-416

SUJET: DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ – AMÉNAGEMENT D'UN ANNEAU DE PATINAGE SUR LE TERRAIN DU GOLF DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'aménagement d'un anneau de patinage sur le terrain du golf de Pincourt auprès de différents fournisseurs autorisés, pour un montant ne dépassant pas 33 862,50 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit financée par le surplus réservé et soit imputée au poste 22-700-10-042.

D'annuler le montant de 33 000 \$ du surplus accumulé réservé aux fins du projet « Raccordement du boulevard du Traversier »

D'affecter le montant de 33 000 \$ au projet « Aménagement d'un anneau de patinage sur le terrain du golf de Pincourt ».

2008-12-417

SUJET: AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LA GÉRANCE DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur des Services techniques à aller en appel d'offres pour la gérance des ouvrages d'assainissement des eaux usées.

2008-12-418

SUJET: OCTROI DE CONTRAT POUR LA MANUTENTION, LE TRANSPORT ET LA VALORISATION DES BOUES DE L'USINE D'ÉPURATION

Considérant l'approbation de la Commission technique du 18 novembre 2008 et l'analyse des soumissions préparée par les Services techniques, il est



Ville de **PINCOURT**

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer un contrat pour les années 2009 et 2010 à la compagnie « Récupération Mario Hart inc. », plus bas soumissionnaire conforme, pour la manutention, le transport et la valorisation des boues de l'usine d'épuration pour un montant de 311 535 \$, taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste 02-414-06-498.

2008-12-419

SUJET: OCTROI DE CONTRAT POUR LA MISE À JOUR DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET L'ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS POUR LA RÉFECTION ET L'AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DUHAMEL - DOSSIER N^O GEN-08-056

Considérant l'approbation de la Commission technique du 18 novembre 2008, il est

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat pour la mise à jour de l'étude de faisabilité et l'estimation préliminaire des coûts pour la réfection et l'aménagement du chemin Duhamel à Genivar Société en commandite pour un montant de 20 475 \$, taxes en sus.

Que cette dépense soit imputée au poste 02-401-00-411.

2008-12-420

SUJET: OCTROI DE CONTRAT POUR L'ÉTUDE DE DRAINAGE PLUVIAL DU SECTEUR DAGENAIS – DOSSIER N^O GEN-08-057

Considérant l'approbation de la Commission technique du 18 novembre 2008, il est

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer à Genivar Société en commandite un contrat pour l'étude de drainage pluvial du secteur Dagenais, afin de rediriger les eaux de drainage pluvial, pour un montant de 19 500 \$, taxes en sus.

Que cette dépense soit imputée au poste 02-401-00-411.



Ville de **PINCOURT**

2008-12-421

SUJET: NOMINATIONS – COMITÉ VILLE EN SANTÉ DE PINCOURT

Considérant l'article 4 des règlements généraux du Comité Ville en santé de Pincourt, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer les personnes ci-dessous au sein du Comité Ville en santé de Pincourt pour un mandat d'un an, à compter du 9 décembre 2008 :

À titre de membre du Conseil

M^{me} Marie-Andrée Laliberté, conseillère
M. André D'Aragon, conseiller

À titre de représentant des résidants de la Ville

M^{me} Jocelyne Roch
M^{me} Françoise de Cardillac

À titre de représentant d'un organisme local

M. Ghislain Paquet

De nommer le directeur des Loisirs et services communautaires, monsieur Simon Grenier, à titre de secrétaire-trésorier du Comité, sans droit de vote.

2008-12-422

SUJET: AUTORISATION – HIVER EN FÊTE 2009

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la tenue de l'activité «Hiver en fête» au parc Olympique le samedi 31 janvier 2009 et de permettre les activités suivantes :

- ◆ campement scout avec feu de joie (nuit du 30 au 31 janvier)
- ◆ tours de traîneaux de chevaux (circuit routier)
- ◆ tours de traîneaux de chiens
- ◆ vente d'articles promotionnels
- ◆ mini-ferme
- ◆ circulation et stationnement de véhicules de service
- ◆ animation et jeux divers
- ◆ cerfs-volants acrobatiques



Ville de **PINCOURT**

- 2008-12-423 SUJET: PROCOLE D'ENTENTE AVEC LE CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA POUR LE SERVICE DE CAMP DE JOUR
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser le maire, monsieur Michel Kandyba, ou, en son absence, le maire suppléant, et la greffière, madame Nicole Drouin, ou, en son absence, l'assistante greffière, madame Danielle Carbonneau, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le protocole d'entente avec le Centre Notre-Dame-de-Fatima pour le service de camp de jour.
- D'autoriser monsieur Simon Grenier, directeur des Loisirs et services communautaires, à faire l'application et le suivi du présent protocole d'entente.
- 2008-12-424 SUJET: MISE EN FONCTION D'UN FEU DE CIRCULATION À L'INTERSECTION DU BOULEVARD DE L'ÎLE ET DU BOULEVARD DU TRAVERSIER
- Considérant la recommandation des Services d'urgence et de sécurité incendie et l'approbation de la Commission de Sécurité publique, il est
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser la mise en fonction d'un feu de circulation à l'intersection du boulevard de l'Île et du boulevard du Traversier en date du 6 janvier 2009.
- Que copie de cette résolution soit transmise à la Sûreté du Québec de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.
- 2008-12-425 SUJET: APPROBATION DU PROJET N^o 1182630-001 – VIDÉOTRON LTÉE
- PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'entériner l'approbation du 19 novembre 2008 du projet n^o 1182630-001 soumis par Vidéotron Ltée concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la ville de Pincourt.
- 2008-12-426 SUJET: APPROBATION DU PLAN DE SUBDIVISION N^o R17461-1, MINUTE 8019 – LOTS 4 306 010 ET 4 306 011 (61, 22^E AVENUE)



Ville de **PINCOURT**

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Suite au rapport préparé par le Service de l'aménagement du territoire, d'entériner l'approbation du plan de subdivision n° R17461-1, minute 8019, tel que présenté, en date du 4 novembre 2008, soit les lots projetés 4 306 010 et 4 306 011 au cadastre officiel du Québec, préparé par monsieur Benoît Rolland, arpenteur géomètre, et dûment approuvé par monsieur Richard Dubois, t.p. directeur, Service de l'aménagement du territoire.

Que le paiement d'une somme égale à dix pour cent (10%) de la valeur du terrain, prévue à l'article 18 du règlement de lotissement n° 779, ne soit pas exigé, car l'opération cadastrale a pour fin d'identifier au plan de cadastre officiel un lot déjà subdivisé.

2008-12-427 SUJET: APPROBATION DU PLAN DE SUBDIVISION N° T7298-33, MINUTE 8027 – LOTS 4 306 425 ET 4 306 426 (ZONE C1-01)

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Suite au rapport préparé par le Service de l'aménagement du territoire, d'entériner l'approbation du plan de subdivision n° T7298-33, minute 8027, tel que présenté, en date du 16 novembre 2008, soit les lots projetés 4 306 425 et 4 306 426 au cadastre officiel du Québec, préparé par monsieur Benoît Rolland, arpenteur géomètre, et dûment approuvé par monsieur Richard Dubois, t.p. directeur, Service de l'aménagement du territoire.

Que le paiement d'une somme égale à dix pour cent (10%) de la valeur du terrain, prévue à l'article 18 du règlement de lotissement n° 779, ne soit pas exigé, car l'opération cadastrale a pour fin d'identifier au plan de cadastre officiel un lot déjà subdivisé.

2008-12-428 SUJET: RETRAIT DU CONSTAT D'INFRACTION ÉMIS À ENTREPRISES ALLARD-MÉNARD INC. – PROJET « LES SEIGNEURIES DE PINCOURT »

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De retirer le constat d'infraction émis à Entreprises Allard-Ménard Inc. suite à l'entente intervenue entre la Ville de Pincourt et Entreprises Allard-Ménard Inc. dans le cadre du projet « Les Seigneuries de Pincourt ».

2008-12-429 SUJET: AUTORISATION DE PAIEMENT À DANIEL ARBOUR ET ASSOCIÉS – REFORTE DES RÈGLEMENTS D'URBANISME



Ville de **PINCOURT**

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser un paiement au montant de 15 615 \$, taxes en sus, à Daniel Arbour et Associés pour des travaux additionnels dans le cadre de la refonte des règlements d'urbanisme.

Que cette dépense soit imputée aux postes budgétaires 02-610-00-411 et 02-610-01-411.

2008-12-430 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACQUISITION DE VÉHICULES, D'ÉQUIPEMENTS ROULANTS, D'ÉQUIPEMENTS DE PARCS ET DE VOIRIE**

Madame la conseillère Marie-Andrée G. Laliberté annonce qu'un règlement pour l'acquisition de véhicules, d'équipements roulants, d'équipements de parcs et de voirie et un emprunt suffisant pour en payer le coût sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2008-12-431 **SUJET: AUTORISATION AUX SERVICES TECHNIQUES – DIVISION ENTRETIEN - D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIQUES POUR L'ACQUISITION D'UN TRACTEUR MUNI D'UNE LAME DE DÉNEIGEMENT ET D'UN ÉPANDEUR D'ABRASIF**

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le chef de Division entretien des Services techniques de la Ville de Pincourt, monsieur Jean-Marc Guy, à lancer un appel d'offres publiques pour l'acquisition d'un tracteur muni d'une lame de déneigement et d'un épandeur d'abrasif pour un montant ne dépassant pas 95 000 \$, taxes incluses.

2008-12-432 **SUJET: AUTORISATION D'ACHAT PAR LA VILLE DE PINCOURT DU LOT 1 720 552**

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat, par la Ville de Pincourt, du lot 1 720 552 selon les conditions établies dans la promesse d'achat du 8 décembre 2008.

Que cette dépense soit financée par une appropriation du surplus libre.



Ville de **PINCOURT**

D'autoriser le maire, monsieur Michel Kandyba, et la greffière, madame Nicole Drouin, ou, en son absence, l'assistante greffière, madame Danielle Carbonneau, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, l'acte notarié auprès de M^e Conrad Bédard, notaire mandaté par la Ville pour la préparation dudit acte.

PÉRIODE DE QUESTIONS:

La période de questions a débuté à 19 h 53 et s'est terminée à 19 h 58.

2008-12-433

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2008

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 59, de lever la séance du 9 décembre 2008.

MICHEL KANDYBA, MAIRE

NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE